



Critères de la Bourse d'été de recherche en radiologie

La FRC n'a aucune obligation de remettre le prix chaque année. Sauf dans des circonstances très inhabituelles, le prix sera décerné à un candidat chaque année. Ce prix ne peut pas être décerné à une personne qui a déjà reçu la Bourse autochtone du congrès scientifique annuel de la CAR ou la Bourse de leadership en radiologie au cours d'une année donnée.

Objectif :

Ce prix permet aux étudiants en médecine, **généralement en première ou deuxième année** de leurs études médicales de premier cycle au Canada, de s'engager dans le processus scientifique et d'explorer le domaine dynamique de la radiologie diagnostique ou interventionnelle grâce à des projets de recherche supervisés au début de leur formation médicale de premier cycle. Le prix permet aux étudiants en médecine de développer leurs capacités de recherche dans un contexte radiologique. L'étudiant sélectionné aura l'occasion de travailler avec son mentor radiologiste pour s'engager dans un apprentissage expérientiel visant à améliorer sa compréhension de la recherche, en commençant par formuler une question appropriée à la publication et à la diffusion des connaissances. Les étudiants sont responsables de discuter des attentes quotidiennes détaillées avec leurs mentors de recherche.

Éligibilité :

Projet :

- Être lié à la radiologie (diagnostique ou interventionnelle) et être supervisé par un candidat admissible

Demander :

- Être un étudiant en médecine, **généralement en première ou deuxième année** de leurs études médicales de premier cycle au Canada avec de bons résultats académiques et un membre en règle de la CAR. **Les étudiants en médecine des années ultérieures pourraient postuler s'ils étaient en congé ou s'ils avaient retardé leur programme de premier cycle pour une raison quelconque, car l'intention de ce programme est de fournir un bloc de 2 à 3 mois qui est externe au programme de premier cycle**
- Être disponible pour participer à son projet de recherche pendant la durée de la bourse d'études

Superviseur(s) :

- Être un membre du personnel ou un collègue radiologiste d'un établissement d'enseignement et un membre en règle de la CAR

Demande :

Veillez soumettre par courriel à cgourlin@car.ca la documentation dactylographiée suivante (de préférence en anglais et en format pdf) :

- Nom et coordonnées du demandeur
- Aperçu du projet (y compris le titre et le résumé du projet, le rôle du demandeur et l'échéancier provisoire)
- Curriculum vitae à jour
- Une (1) lettre de recommandation d'un Membre du corps professoral de l'école de médecine
- Curriculum vitae à jour du superviseur

La demande doit être envoyée au plus tard le **15 septembre** de l'année précédente au cours de laquelle le prix doit être remis.

Critères d'évaluation :

Les candidatures seront évaluées en fonction des critères suivants :

Projet

- Mérite du projet de recherche proposé
- Pertinence du projet par rapport à la radiologie
- Qualité de la proposition/du projet
- Rôle de l'étudiant et développement anticipé des compétences

Étudiant

- Expérience de recherche
- Historique de publication
- Lettre de recommandation
- Bourses et prix

Superviseur

- Antécédents/expérience en recherche pertinente
- Financement/soutien disponible pour le candidat
- Dossier académique/étudiants précédents mentorés
- Publications pertinentes dans le domaine
- Capacité démontrée à encadrer les étudiants en recherche

Sélection :

Le Comité permanent de sélection des prix d'étudiants en médecine de la FRC évaluera les demandes.

En cas d'échec la première année, la demande peut être réactivée par tout membre en règle de la CAR pour examen pendant un maximum de deux (2) ans suivant la première soumission. Cela peut être fait en soumettant une lettre demandant la réactivation avant le 30 septembre de l'année suivante. Cette réactivation ne nécessite aucune nouvelle donnée à l'appui.

Les candidats seront informés des résultats de leur demande dans les deux (2) mois suivant la date limite de soumission.

Rapports/Présentations :

Les candidats retenus devront remplir et soumettre un rapport final à l'organisme de financement dans les deux (2) semaines suivant la fin de la période d'attribution. **Les étudiants doivent également soumettre leurs travaux pour présentation au congrès scientifique annuel de la CAR.** La FRC doit être reconnue pour toutes les présentations ou publications académiques qui découlent du travail financé par le prix.

Les candidats retenus doivent être disposés à ce que leur nom et une brève biographie de leur participation soient partagés avec divers intervenants impliqués dans la FRC, y compris les membres de la CAR, les chefs canadiens de radiologie universitaire (CHAR) et les directeurs de programme de radiologie diagnostique.

Les lauréats peuvent être invités à s'engager dans des communiqués de presse, le cas échéant, et/ou à faire partager les informations susmentionnées via les médias sociaux, les courriels, le site Web ou d'autres moyens de promouvoir la FRC et le prix.

Coûts couverts :

- Allocation de 1 300 \$ par mois pour un maximum de quatre (4) mois (maximum de 5 200 \$) de recherche supervisée menée au cours de la période de mai à août (cofinancée par la CHAR)